

S.P.R.B. – B.D.U.
Monsieur Fr. TIMMERMANS
Fonctionnaire délégué
Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1
B – 1035 BRUXELLES

Réf. D.U. : 01/pfd/613182
Réf. C.R.M.S. : AA/KD/AND-2.215/s.598
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : ANDERLECHT. Avenue d'Itterbeek, 498 - Ecole Raymond Van Belle.
Installation de 2 classes préfabriquées type « container » pour une durée de 2 ans
(durant le chantier).
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme S. Buelinckx – D.U.)

En réponse à votre lettre du 22 décembre 2016, sous référence, reçue le 22 décembre, nous vous informons que votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance du 11 janvier 2017.

Le bien concerné par la demande se situe dans la zone de protection du site du Luizenmolen.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées ne porteraient pas atteinte au site classé. La CRMS insiste toutefois pour limiter l'installation des containers à la stricte durée du chantier.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme Fr. Cordier. ; B.D.U. – D.U. : Mme S. Buelinckx.